

Sujet : [INTERNET] Dossier GAEC des roseaux de Maresches

De : Sylvère CRETIEN <sylverecretien@gmail.com>

Date : 06/09/2021 23:59

Pour : "pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr" <pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr>

M le Préfet

Dans le dossier de 183 pages, je m'étonne qu'à la page 23 du dit dossier, des habitations de la résidence du couvent aient disparu du plan autour de la zone des les pointillés d'autant que certaines de ces habitations se trouveraient à moins de 200m de l'extension si celle-ci était réalisée en l'état du dossier.

Sauf erreur de ma part, merci de vous assurer du respect des distances entre les maisons de la résidence du couvent de Maresches et le site actuellement choisi pour ce projet.

Cordialement

Sylvere Cretien